

11 février 2021

(21-1137)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: RÈGLEMENT DE 1995 SUR LA DURÉE DU DROIT D'AUTEUR ET DES DROITS
RELATIFS AUX INTERPRÉTATIONS ET EXÉCUTIONS, S.I. 1995/3297

Membre présentant la notification	ROYAUME-UNI
--	--------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement de 1995 sur la durée du droit d'auteur et des droits relatifs aux interprétations et exécutions, S.I. 1995/3297
Objet	Droit d'auteur et droits connexes
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2021/IP/GBR/21_0856_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/GBR/C/1
Brève description du texte juridique notifié	
Ce règlement met en œuvre toutes les dispositions de la Directive 93/98/CEE du Conseil relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins (Journal officiel n° L 290 du 24 novembre 1993, page 9) (la "Directive").	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	1 ^{er} janvier 1996 https://www.legislation.gov.uk/uksi/1995/3297/regulation/1
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	2 février 2021
Autres renseignements	https://www.legislation.gov.uk/ukxi/1995/3297/regulation/1
Organisme ou autorité responsable	UK Intellectual Property Office Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni information@ipo.gov.uk 0300 300 2000 Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.